

RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DES ANALYSES STATISTIQUES SUR : [RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG](http://RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG)

RÉALISATION : Département Enquêtes et Analyses Statistiques, Pascale Novelli, Lilian Martin (stagiaire)  
Délégations et Comité Régional, Pascale Kramer (réécriture, secrétariat de rédaction)  
CORRECTION RÉVISION : Christophe Barré



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution. En dehors des territoires d'outre-mer, étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines à partir de données de l'Insee. Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2017 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique-Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2012 et 2017<sup>1</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

## DÉFINITIONS

**Ménage** : un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

**Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC)** : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Un individu ne correspond pas à une unité afin que soient prises en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

<sup>1</sup> Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.

ILE-DE-FRANCE		
Données générales	Ile-de-France	France métropolitaine
Population au 1.1.2017 en milliers*	12 194	64 801
Taux de chômage au 4 <sup>e</sup> trimestre 2017	7,8 %	8,6 %
Part d'étrangers dans la population (2015)	13,6 %	6,5 %
Densité du parc social** (2017)	103,6	73,5
Niveau de vie mensuel médian (2015)	1 887 €	1 692 €
Taux de pauvreté à 60 % (2015)	15,9 %	14,9 %
Données Secours Catholique 2017		Ile-de-France
Situations rencontrées	82 008	
Nombre d'équipes	377	
Bénévoles	10 192	
Situations analysées	10 176	
* Chiffres provisoires		
** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1.1.2016		

## CONJONCTURE<sup>1</sup>

Avec 12 millions d'habitants, soit un Français sur cinq et une densité moyenne de 1 000 hab./km<sup>2</sup>, la région Ile-de-France regroupe 23 % de l'ensemble des emplois nationaux et représente 30 % du PIB. Il s'agit de la 1<sup>re</sup> région économique du pays, la plus riche, mais aussi la plus inégalitaire. C'est en Ile-de-France que les pauvres sont le plus nombreux (15,9 % de la population est en dessous du seuil de pauvreté, estimé à 1 015 € mensuels en 2015), et qu'ils sont le plus pauvres, la moitié d'entre eux vivant avec moins de 750 € par mois.

La reprise économique se poursuit en Ile-de-France : avec 80 000 créations nettes en 2017, l'emploi salarié marchand accélère par rapport à 2016. Il augmente de 1,9 %, hausse inédite depuis 2008 (1,6 % en France hors Mayotte). Le taux de chômage francilien s'améliore de 1,0 point en un an et atteint 7,7 % de la population active au quatrième trimestre 2017. Cependant, après un léger recul en 2016, le nombre de demandeurs d'emploi (997 000) progresse à nouveau : +0,7 % pour la catégorie A (sans aucune activité), et +2,6 % pour les catégories A, B et C (immédiatement disponibles), notamment pour les seniors, les femmes et les demandeurs d'emploi de longue

durée. Le nombre de foyers allocataires percevant le RSA socle se stabilise. En 2017, cette prestation est versée à 320 700 foyers couvrant 611 500 personnes, soit 5,1 % de la population francilienne.

## LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique en Ile-de-France a accueilli 82 000 ménages en 2017 dans ses huit délégations et ses 300 lieux d'accueil. Une personne accueillie sur trois (32 %) ne perçoit aucune ressource et le revenu moyen par unité de consommation est de 420 €, le plus faible au niveau national. C'est dans cette région que les conditions de logement sont le plus difficiles, avec 14 % de personnes rencontrées vivant à l'hôtel, contre 4 % au niveau national, et 5 % déclarant vivre dans un logement surpeuplé, part la plus importante de toutes les régions. La pauvreté continue de s'accroître plus vite en Ile-de-France que dans le reste du pays et touche de plus en plus les couples avec enfants, représentant un ménage sur quatre (26 %), et les familles monoparentales (30 %).

Autres particularités de la région Ile-de-France : une diminution importante des personnes accompagnées de nationalité française (29 %) et une forte proportion d'étrangers (71 %), dont près de la moitié vient d'Afrique subsaharienne (46 %) et plus d'un quart d'un pays du Maghreb (27 %).

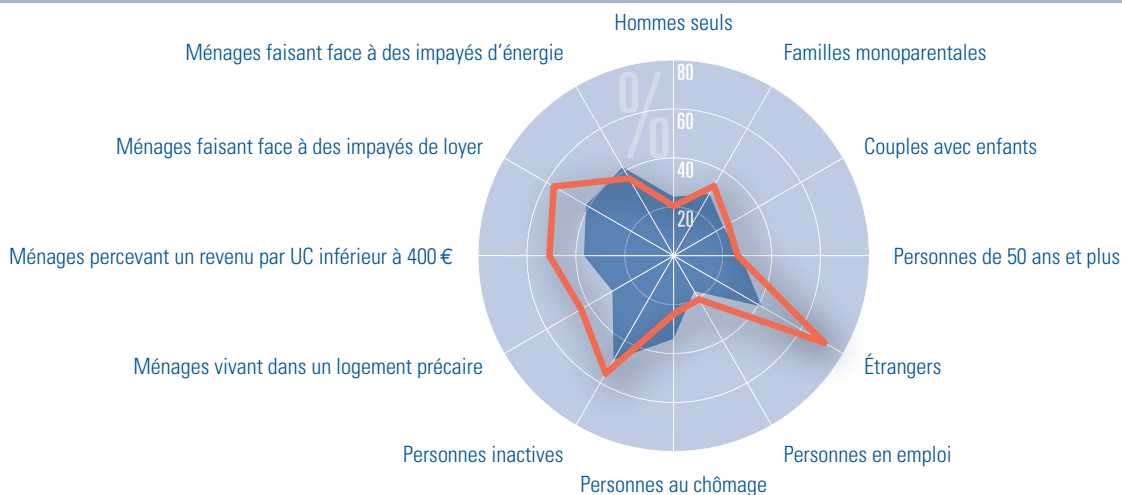
La demande d'écoute, de conseil et d'accueil est formulée par une personne sur deux (49 %), une part en diminution (52 % en 2012, 57 % en 2016) et inférieure à la moyenne nationale (58 %). La demande d'aide alimentaire (38 %) est également en diminution et la part la plus faible du pays. En revanche, la demande d'aide dans les démarches administratives a beaucoup augmenté, atteignant 27 %, soit trois fois plus qu'au niveau national.

## LES ACTIONS MENÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

L'année 2017 a été très marquée par les situations d'urgences vécues par les migrants. Après concertation des huit délégations, trois priorités ont été retenues : des actions de sensibilisation pour initier un changement de regard en direction de la population migrante ; une présence accrue auprès des personnes

ÎLE-DE-FRANCE

FRANCE ENTIÈRE



**Champ :** ménages rencontrés par le Secours Catholique. **Note de lecture :** la région Île-de-France compte 20,3 % d'hommes seuls, contre 24,1 % pour la France entière.

exilées sur leur lieu d'errance et d'hébergement, avec une prise de parole publique sur ce qu'il s'y vit ; et enfin, un accompagnement à l'accès aux droits, et donc à la protection sociale, pour les personnes étrangères. Cette dernière action a été menée avec le Cedre<sup>2</sup> qui participe à la vie régionale, au même titre qu'une délégation, et nous apporte son expérience et ses compétences.

C'est également avec le Cedre qu'une forte mobilisation a été engagée à l'encontre du syndicat des transports d'Ile-de-France. Celui-ci avait en effet pris la décision d'exclure les personnes relevant de l'Aide médicale d'État du champ des bénéficiaires de la réduction dans les transports parisiens. Cette décision injuste touchait beaucoup de populations en précarité, notamment migrantes, et mettait en grave difficulté ceux qui sont dans l'incapacité de payer mais dans l'obligation de se déplacer, ne serait-ce que pour des démarches administratives. L'action engagée auprès du tribunal administratif a permis l'annulation de cette décision.

Le CCAS de la ville de Bobigny, faisant fi de ses obligations légales, refusait depuis plusieurs années de domicilier les personnes qui en faisaient la demande, et donc de les accueillir sur son territoire, privant ces personnes de leurs

droits les plus fondamentaux. Face à cette situation, le Secours Catholique, Médecins du Monde, et Dom'Asile, ont entamé une action en justice pour défaut de domiciliation du CCAS de Bobigny. Quelques semaines avant l'audience, la ville s'est décidée à ouvrir un service de domiciliation. Mais la procédure a été maintenue et a abouti à une décision importante réaffirmant l'obligation pour les CCAS de proposer ce service.

L'inquiétude face au recours massif à l'hôtel, dans un contexte de grande tension sur l'hébergement francilien, a conduit plusieurs organisations de solidarité (la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des acteurs de la solidarité, la Croix-Rouge... mais aussi le Samu social de Paris et certains SIAO départementaux) à se rapprocher pour créer une plate-forme « sortie de l'hôtel pour un logement pérenne ». Lors des réunions bisannuelles, les partenaires réaffirment leur attachement aux principes de respect de la dignité de la personne et le besoin de chaque individu d'accéder d'abord à un logement adapté à ses besoins.

Les partenaires travaillent à l'organisation d'une journée laissant la parole aux personnes hébergées, expertes de leur propre réalité et pouvant orienter vers des solutions alternatives.

ILE-DE-FRANCE		Ile-de-France		France	
		2012	2017	2012	2017
<b>PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)</b>	Écoute, accueil, conseil	52,5 %	48,7 %	55,0 %	58,4 %
	Alimentation	48,4 %	37,8 %	57,5 %	51,9 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	17,1 %	14,3 %	18,1 %	18,1 %
	Mobilité (voiture, transport)	2,9 %	3,1 %	4,9 %	7,0 %
<b>TYPE DE MÉNAGE</b>	Hommes seuls	24,8 %	20,3 %	24,5 %	24,1 %
	Femmes seules	16,3 %	16,6 %	16,3 %	17,1 %
	Couples sans enfants	4,2 %	4,6 %	6,3 %	6,1 %
	Pères seuls	1,9 %	2,9 %	3,3 %	3,4 %
	Mères seules	30,6 %	29,9 %	27,0 %	25,8 %
	Couples avec enfants	22,2 %	25,7 %	22,6 %	23,5 %
<b>ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE</b>	Moins de 25 ans	8,0 %	6,0 %	9,2 %	8,9 %
	25-49 ans	67,5 %	67,8 %	65,9 %	63,7 %
	50 ans et plus	24,5 %	26,2 %	24,9 %	27,4 %
<b>ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE</b>	France	40,0 %	31,8 %	68,5 %	61,3 %
	Maghreb	14,4 %	18,1 %	8,2 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	27,1 %	31,6 %	10,3 %	13,9 %
	Union européenne	7,1 %	6,3 %	3,9 %	3,0 %
	Europe de l'Est (hors UE)	3,8 %	4,5 %	6,3 %	9,4 %
	Autre	7,6 %	7,7 %	2,8 %	3,7 %
<b>STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)</b>	Statut accordé	54,3 %	50,1 %	47,9 %	38,2 %
	Statut demandé, en attente	29,6 %	26,3 %	40,0 %	43,5 %
	Débouté, sans papiers	16,1 %	23,6 %	12,1 %	18,3 %
<b>SITUATION DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE FACE À L'EMPLOI</b>	CDI plein-temps	7,4 %	6,4 %	4,4 %	3,7 %
	Emplois précaires (2)	11,1 %	10,2 %	10,4 %	9,9 %
	À son compte	0,8 %	0,3 %	0,9 %	0,7 %
	Autre travail	2,6 %	2,5 %	1,3 %	1,2 %
	Formation professionnelle	1,8 %	1,3 %	1,4 %	1,2 %
	<b>Sous-total emploi</b>	<b>23,7 %</b>	<b>20,6 %</b>	<b>18,4 %</b>	<b>16,7 %</b>
	Chômage indemnisé ou en attente	8,1 %	10,2 %	11,9 %	11,6 %
	Chômage sans droits reconnus	16,3 %	13,6 %	26,4 %	22,4 %
	<b>Sous-total chômage</b>	<b>24,4 %</b>	<b>23,8 %</b>	<b>38,3 %</b>	<b>34,0 %</b>
	Étudiant	2,3 %	1,2 %	1,1 %	1,4 %
	Inaptitude santé	9,1 %	8,1 %	10,6 %	10,4 %
	Retraite, préretraite	5,1 %	5,1 %	5,4 %	5,4 %
	Au foyer	4,9 %	4,7 %	6,7 %	4,5 %
	Sans droit au travail	19,1 %	17,3 %	9,1 %	15,5 %
	Autre sans emploi	11,4 %	19,1 %	10,4 %	12,1 %
<b>Sous-total inactivité</b>	<b>51,9 %</b>	<b>55,6 %</b>	<b>43,3 %</b>	<b>49,3 %</b>	
<b>TYPES DE RESSOURCES</b>	Ni revenus du travail ni transferts sociaux	30,7 %	35,8 %	18,5 %	22,2 %
	Revenus du travail	10,9 %	12,5 %	7,7 %	7,7 %
	Transferts sociaux	32,3 %	26,7 %	43,8 %	40,6 %
	Revenus du travail et transferts sociaux	26,1 %	25,0 %	30,0 %	29,5 %
<b>REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2016)</b>		442 €	420 €	516 €	517 €
<b>EXISTENCE D'IMPAYÉS</b>		53,8 %	44,9 %	58,8 %	54,5 %
<b>IMPAYÉ MÉDIAN (euros constants)</b>		1 208 €	1 180 €	817 €	789 €
<b>NATURE DES IMPAYÉS</b>	Loyer, mensualités d'accession	62,9 %	56,6 %	42,9 %	41,4 %
	Gaz, électricité, combustibles	31,5 %	36,5 %	39,3 %	41,8 %
	Eau	4,3 %	4,8 %	16,6 %	18,6 %
	Découvert bancaire	16,0 %	11,4 %	23,4 %	21,7 %
<b>TYPE DE LOGEMENT</b>	Logement stable (3)	59,7 %	56,3 %	75,9 %	71,1 %
	Logement précaire (4)	40,3 %	43,7 %	24,1 %	28,9 %

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.